

# « La force des Docks, c'est leur imaginaire »

Aujourd'hui, Vinci Immobilier et ING font l'acquisition des Docks Vauban pour les transformer en centre de loisirs. Le point sur le projet avec Bernard Reichen, l'architecte.

Si l'on évoque régulièrement la tour du futur centre de la mer, signée Jean Nouvel, on ignore souvent que la transformation des Docks Vauban a été confiée à l'agence Reichen et Robert & Associés, l'un des plus importants cabinets d'architecture en Europe. Spécialistes de la reconversion des friches industrielles, les deux fondateurs, Bernard Reichen et Philippe Robert, ont conquis leur notoriété en réhabilitant la Grande Halle de la Villette à Paris.

Leur équipe de 40 personnes travaille toujours sur des reconversions de sites, mais également sur des constructions neuves (Jeux Olympiques d'Athènes, Musée d'art américain de Giverny...). Mais Bernard Reichen ne prend pas ombrage de la tour de son illustre confrère.

## Lyrisme et pragmatisme

« Si vous parlez de mon ego, je vous rassure, l'édifice de Jean Nouvel ne me gêne pas », dit en souriant l'architecte de Vauban. « La tour Nouvel est, d'évidence, de nature symbolique, tandis que notre travail sur les

Docks reste de nature marchande. Mais, ce sont des ponctuations qui se renforcent mutuellement. »

D'ailleurs, Bernard Reichen témoigne de son humilité quant à la vocation future des Docks Vauban. « Je connais le caractère versatile d'un centre commercial. Il y a donc des invariants, des lignes intangibles dans le concept, mais il faut également que la vie s'y installe... C'est d'ailleurs une belle leçon pour les architectes-urbanistes de laisser l'activité humaine prendre sa place dans leurs bâtiments. »

Mais si l'ego de l'architecte semble en paix, on ne devient pas l'une des grandes signatures de son temps sans ce mélange de pragmatisme, de lyrisme et de poésie sur l'avenir de Vauban.

## Mutation

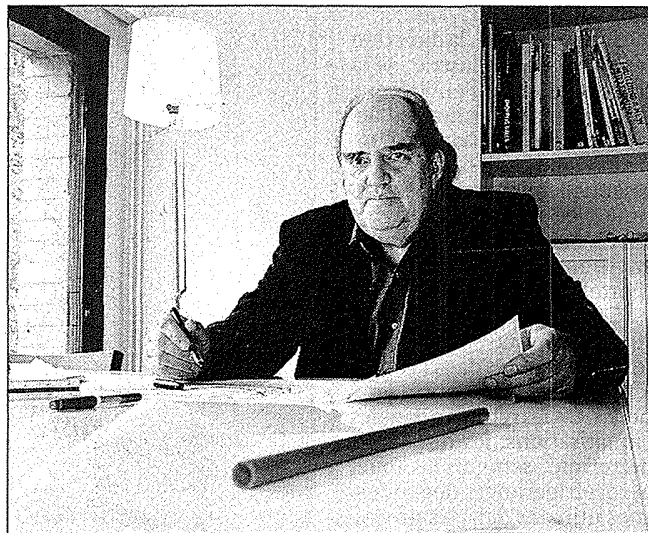
« Conçus comme des Docks de mer, ceux-ci vont devenir des Docks de terre » raconte Bernard Reichen. « Il ne s'agit pas d'une régression, mais d'une nouvelle interprétation. Dans le fond, ces Docks Vauban étaient déjà préparés à cette mutation, car ils sont faits pour accueillir les échanges et le commerce.

Notre projet est donc de conserver cette rigueur, de mettre en valeur cet espace en y immisçant un vocabulaire contemporain et en l'arrimant aux nouvelles constructions comme le multiplex et le parking en silo. »

Selon l'architecte, les Docks possèdent une force d'évocation d'une puissance rare. « C'est l'un des rares vestiges

du Havre d'avant-guerre, mais c'est en même temps un lieu quasiment inconnu des Havrais » s'enthousiasme l'urbaniste. « Ils tirent leur force de ce pouvoir d'imaginaire lié au passé tout en s'inscrivant dans l'avenir des quartiers portuaires. »

PHILIPPE LENOIR



Bernard Reichen, l'architecte de la reconversion des Docks Vauban

## Dix millions d'euros

Ce matin, dans son bureau, Antoine Rufenacht doit signer l'acte de cession des Docks Vauban au consortium ING-SORIF-CVL, en charge d'aménager le futur centre commercial qui portera le nom de Docks Vauban. Cette cérémonie s'effectue en présence du maire du Havre, d'Olivier de la Rousière, Président-Directeur-Général de Vinci Immobilier (Sorif est une filiale du groupe Vinci) et de Paul Koch, directeur général d'ING (banque spécialisée dans les placements en ligne).

Lors du conseil municipal du 20 octobre 2003, les modalités de la vente étaient précisées, même si l'affaire a pris beaucoup de retard. Donc, la cession s'effectue sur la base

de 10,7 millions d'euros se décomposant ainsi : 2 millions d'euros versés le jour de la signature ; 2 millions d'euros garantis à travers un intéressement, dans un délai maximum de 10 ans et proportionnel au chiffre d'affaires du futur centre commercial ; la réalisation d'un parking en silo de 500 places d'une valeur de 6,7 millions d'euros remis en compensation à la Ville. Pour sa part, Sorif et ING doivent investir 100 millions d'euros pour l'aménagement des futurs Docks. Cette procédure est la dernière d'un long processus. Désormais, les travaux d'aménagement vont pouvoir débuter dans les meilleurs délais pour une ouverture annoncée au second semestre 2008.

PH.L.

## Vauban attend une enseigne clef

Ce matin, lors de la signature de cession des Docks Vauban au consortium Sorif-ING-CVL, Antoine Rufenacht doit annoncer la signature ferme d'une enseigne clef pour l'attractivité du futur centre commercial. Des sources convergentes laissent penser qu'il s'agirait du géant suédois du prêt-à-porter H&M.

Mais CVL (Commerce en Ville et en Ligne), la société en charge de la commercialisation des Docks est soumise à l'omerta jusqu'à ce matin.

Chez H&M, on nous disait hier qu'on ne pouvait rien nous préciser à cette heure, mais sans démentir l'arrivée de l'enseigne au Havre. Sachant que son concurrent

direct, la marque espagnole Zara rôde également sur Le Havre, la rumeur semble solide.

En attendant la grande nouvelle, nous pouvons déjà rappeler ceux qui ont déjà signé pour s'installer sur les 46 000 mètres carrés de surface commerciale des Docks Vauban : le multiplex Gaumont de douze salles, l'enseigne d'électroménager Planète Saturn, la jardinerie Baobab, le Bowling Star, la Grande Récré (jouets), Docks Laser (combats virtuels), El Rancho, (restaurant tex-mex), Au Petit Wok (restaurant asiatique), Surf Bar (bar sur le thème de la glisse) et Soho (objets humoristiques).

PH.L.